



FINANCEMENT
DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Incroyable mais vert !

Entreprises, avec France Relance,
profitez des financements de l'ADEME
pour cibler la relance et viser
la transition écologique.

agirpoulatransition.ademe.fr/france-relance



Webinaire Transition énergétique et environnementale

10 mars 2021

Raphaël CHANELLIERE – chargé mission TPE / PME & Tourisme Durable
raphael.chanelliere@ademe.fr

PME engagées pour la TE 80M€



Les PME engagées dans la transition écologique

Plusieurs aides sont prévues sous forme de subvention à montant forfaitaire pour les PME engagées dans la transition écologique.

Les entreprises ayant développé une solution innovante en faveur de la transition écologique peuvent bénéficier d'une subvention forfaitaire de 100 000 euros pour la phase d'industrialisation et de commercialisation. Ce dispositif est ouvert jusqu'au 5/04/21. D'autres appels à projets sont prévus en 2021.

Une aide à la décision ou à l'investissement est proposée sur la base d'actions éligibles pour **toutes les entreprises recherchant une solution ou un équipement** pour mettre en œuvre leur transition écologique. Ce guichet « Tremplin pour la transition écologique des PME » simple et rapide est disponible sur la plateforme d'aides de l'ADEME.

Des soutiens aux démarches d'écoconception sont également apportés, que ce soit pour du diagnostic, de l'étude de mise en œuvre ou de l'investissement.

Publics : petites et moyennes entreprises.

❖ 15 M€ Soutien à l'industrialisation et à la commercialisation

- ✓ Aide forfaitaire de 100 k€ pour des investissements d'industrialisation et de commercialisation de solutions innovantes
- ✓ 15 Février 2021 (et 5 Avril)
- ✓ [Lien AAP](#) + [Webinaire](#)

❖ 30 M€ Soutien à des solutions, ou équipements

- ✓ Aide forfaitaire de 5 000 à 200 k€ max pour des investissements et/ou études de la TEE avec formalités simples
- ✓ Ouvert depuis le 01/02 – au fil de l'eau
- ✓ [Lien AAP](#)

❖ 35 M€ Pack d'aides éco-conception

AAP Entreprises Engagées pour la Transition Ecologique (15 M€)

- Objectif : soutenir l'**innovation** par l'aide à l'**industrialisation** et à la **commercialisation de nouveaux produits** ou de **nouvelles solutions** présentant des externalités positives pour l'environnement
- **AAP national** <https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20201209/aap-eete2020-212>
 - Porteurs : PME aptes à toucher le marché potentiel (France ou international)
 - Projets mono-partenaire, budget \geq 250 k€
 - **Subvention forfaitaire de 100 k€** et respect du régime cadre temporaire COVID-19 (800 K€)
 - Non cumulable avec d'autres aides d'Etat sur les mêmes dépenses

Dépenses éligibles

Dépenses correspondant aux activités suivantes en vue de l'industrialisation et de la commercialisation de l'offre innovante :

- les investissements** matériels permettant l'industrialisation de l'innovation ;
 - les actifs immatériels permettant une optimisation des ressources et des processus (logiciels,...) ;
 - la **conception** du processus de fabrication (études de conception, études de faisabilité...)
 - la **mise en place** du processus de fabrication (ressources humaines spécifiques, montée en compétences des opérateurs, tests du processus de fabrication...), et sa montée en cadence (« ramp up ») ;
 - la mise en œuvre de normes, de méthodes de validation des performances, de certifications non obligatoires ;
 - l'obtention, la validation et la défense des brevets et autres actifs incorporels en lien avec la propriété intellectuelle ;
 - la **commercialisation** (études de marché, ressources humaines spécifiques, ...)
 - la préparation et l'accompagnement à la levée de fonds.
-

Où en sommes nous ?

2 dates de clôture : 15 février 2021 ; 5 avril 2021

Première relève (février) :

- 357 dossiers reçus, dont 28 dossiers en NA**
- 12 M€ potentiellement consommés**

Instruction en cours

Annonce premiers lauréats mi-avril

Dépôts sur la plate-forme ADEME :

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20201209/aap-eete2020-212>

PME engagées pour la TE 80M€



Les PME engagées dans la transition écologique

Plusieurs aides sont prévues sous forme de subvention à montant forfaitaire pour les PME engagées dans la transition écologique.

Les entreprises ayant développé une solution innovante en faveur de la transition écologique peuvent bénéficier d'une subvention forfaitaire de 100 000 euros pour la phase d'industrialisation et de commercialisation. Ce dispositif est ouvert jusqu'au 5/04/21. D'autres appels à projets sont prévus en 2021.

Une aide à la décision ou à l'investissement est proposée sur la base d'actions éligibles pour **toutes les entreprises recherchant une solution ou un équipement** pour mettre en œuvre leur transition écologique. Ce guichet « Tremplin pour la transition écologique des PME » simple et rapide est disponible sur la plateforme d'aides de l'ADEME.

Des soutiens aux démarches d'écoconception sont également apportés, que ce soit pour du diagnostic, de l'étude de mise en œuvre ou de l'investissement.

Publics : petites et moyennes entreprises.

❖ 15 M€ Soutien à l'industrialisation et à la commercialisation

- ✓ Aide forfaitaire de 100 k€ pour des investissements d'industrialisation et de commercialisation de solutions innovantes
- ✓ 15 Février 2021 (et peut-être Avril)
- ✓ [Lien AAP](#) + [Webinaire](#)

❖ 30 M€ Soutien à des solutions, ou équipements

- ✓ Aide forfaitaire de 5000 à 200 k€ max pour des investissements et/ou études de la TEE avec formalités simples
- ✓ Ouvert depuis le 01/02 – au fil de l'eau
- ✓ [Lien AAP](#)

❖ 35 M€ Pack d'aides éco-conception

Tremplin pour la transition écologique des PME

- ❑ 1 guichet **simple et rapide** pour les PME selon le CODE NAF de l'entreprise
- ❑ Aides forfaitaire pour **Etudes** et **Investissements** de 5 000 € min à 200 000€ max – *l'aide ne dépassera pas 80% du montant total des investissements*
- ❑ 9 domaines de financement pour concrétiser des projets de **transition écologique**
 - ✓ Domaine 1 : Actions pour la lutte contre le changement climatique – *Etudes & Diagnostics*
 - ✓ Domaine 2 : Actions de rénovation globale des bâtiments et qualité de l'air – *Etudes & Diagnostics*
 - ✓ Domaine 3 : Actions liées à l'éclairage - *Investissements*
 - ✓ Domaine 4 : Actions liées à l'efficacité énergétique des équipements de froid commercial - *Investissements*
 - ✓ Domaine 5 : Actions liées à l'isolation et ventilation de **mon bâtiment industriel** - *Investissements*
 - ✓ Domaine 6 : Actions liées à la production de chaleur et froid pour **mon bâtiment industriel** - *Investissements*
 - ✓ Domaine 7 : Actions liées à la mobilité – *Eudes & Diagnostic* + *Investissements*
 - ✓ Domaine 8 : Actions liées à l'économie circulaire et gestion des déchets - *Eudes & Diagnostic* + *Investissements*
 - ✓ Domaine 9 : Actions liées à l'écoconception et aux labélisations - *Eudes & Diagnostic* + *Investissements*

- ❑ **Plus de 70 actions éligibles**



Des investissements spécifiques à certains secteurs

- **BTP** : actions spécifiques pour la gestion des déchets du bâtiment et travaux publics
- **Restaurants et hébergements en zone rurale** : actions spécifiques dans le cadre du Fonds Tourisme Durable / Plan de relance (*à venir Mars*)
- **Industrie** : performance énergétiques du bâtiment et utilisation d'énergies renouvelables (les autres secteurs sont éligibles au Crédit d'impôt pour l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments tertiaire)
- **Réparateurs** : actions spécifiques dans le cadre du programme Fonds économie circulaire / Plan de relance (*à venir*)



**Uniquement pour
PME Industrielle
Autre Crédit Impôt**

Un dispositif qui bénéficie à toutes les PME

Qui est éligible?

- Toutes les PME / TPE en France disposant d'un numéro de SIRET
- Code APE/NAF et codes postaux à rentrer et les aides apparaissent en fonction de chaque bénéficiaire!
- Quel que soit leur statut (SCOP, SEM, associations loi 1901 qui exercent régulièrement une activité économique)
- Exclusion des auto-entrepreneurs

Quelles conditions d'éligibilité du dossier ?

- Etre déposé par **un porteur unique** via [PORTAIL AGIR ADEME](#)
- Porter 1 ou plusieurs investissements et/ou études dans la liste définie par l'ADEME sur la base **du tableur Excel « ADEME_Tremplin Transition Ecologique »**
- Projet réalisé sur une durée **de 18 mois maximum**
- Présenter **1 ou plusieurs devis** correspondants quand cela est demandé (*sauf petits investissements*)
- Présenter un panel d'investissements et/ou études dont le montant d'aide total supérieur à **5000€ et inférieur à 200 000€**.
- *Cumulable CEE, autres prêts, mais non cumulable crédit d'impôts...*

Exemple

- INOX PLUS – Fabrication de structures métalliques
- Code NAF : 25 11 Z
- Dans le Gard, 30 à Nîmes

- Forte consommation énergie du bâtiment → Audit
- Actions sans regret – remplacement LED
- Beaucoup de déplacements – PDE
- Changement de motorisation
- Analyse process déchets
- Compacteurs mécaniques

SECTEUR D'ACTIVITE ET LOCALISATION

Secteur d'activité

SECTION C INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE
Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements
Fabrication d'éléments en métal pour la construction

Code Naf : 2511Z Fabrication de structures métalliques et de parties de structures
Êtes-vous au régime micro-entreprise : Non

Code postal

Département : 30 Ville : NIMES

DECLARATION DES AIDES D'ETAT DANS LE CADRE DE LA CRISE DU COVID-19

Je soussigné, Priscille Julien représentant légal ou dûment habilité de INOX PLUS
entreprise unique au sens de la définition figurant à l'article 2.2 du règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis (1), certifie :

- n'avoir reçu ou demandé aucune aide d'Etat relevant du régime SA.56985 modifié (voir encadré) à la date de la présente déclaration,
- avoir reçu ou demandé une aide d'Etat relevant du régime SA.56985 modifié (voir encadré) à la date de la présente déclaration,

Sur la base de cette déclaration, le montant maximal de l'aide apporté par l'ADEME pourrait être de : 200 000 €

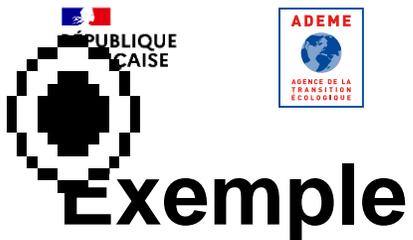
Le régime cadre temporaire français notifié pour le soutien aux entreprises dans le cadre de la crise du COVID-19 SA. 56985 (modifié en SA. 57299, puis SA.58137) permet notamment l'octroi d'aides jusqu'au 30 juin 2021 sous diverses formes (subventions directes, apports de fonds propres, avantages fiscaux et sociaux sélectifs, prêts et avances remboursables) pour un montant nominal jusqu'à 800 000 € par entreprise unique ne relevant pas du secteur agricole primaire ou du secteur de la pêche et de l'aquaculture afin de leur permettre de faire face à des besoins de liquidités urgents et préserver la continuité de l'activité économique en

Tremplin pour la transition écologique des PME

SYNTHESE

Coût total estimé du projet :	116 000 €	
Accompagnement à la baisse des consommations d'énergie des bâtiments imposée par le « décret tertiaire » : audit	12 000 €	Devis à joindre
Luminaire d'éclairage à modules LED	4 000 €	Pas besoin de devis
Mise en place d'un Plan Déplacement Entreprise	10 000 €	Devis à joindre
Transformation des fourgon < 6 m3 à motorisation thermique en motorisation électrique (retrofit)	70 000 €	Devis à joindre
Analyse de process pour la prévention des déchets (méthode Comptabilité des flux de matière)	10 000 €	Devis à joindre
Compacteurs mécanique (cartons...) et/ou compacteur mécanique à balle (plastiques)	10 000 €	Devis à joindre
Aide à demander à l'ADEME	59 500 €	

La définition détaillée des actions retenue est celle inscrite sur l'icône « ? » en début de ligne dans l'onglet "2- Je choisis mes actions". C'est cette définition détaillée qui sert de base ensuite aux relations contractuelles entre vous et l'ADEME.



- LACHAUD BETON – Fabrication de béton prêt à l’emploi
 - Code NAF : 23 63 Z
 - En Corrèze
- Forte consommation énergie du bâtiment → Isolation extérieure



SECTEUR D'ACTIVITE ET LOCALISATION

Secteur d'activité

SECTION C INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
 Fabrication d'ouvrages en béton, en ciment ou en plâtre

Code Naf : 2363Z Fabrication de béton prêt à l'emploi
 Êtes-vous au régime micro-entreprise : Non

Code postal

Département : 19 Ville : MALEMORT

DECLARATION DES AIDES D'ETAT DANS LE CADRE DE LA CRISE DU COVID-19

Je soussigné, LACHAUX Vincent représentant légal ou dûment habilité de LACHAUX BETON
entreprise unique au sens de la définition figurant à l'article 2.2 du règlement (UE) n°1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis (1), certifie :

- n'avoir reçu ou demandé aucune aide d'Etat relevant du régime SA.56985 modifié (voir encadré) à la date de la présente déclaration,
- avoir reçu ou demandé une aide d'Etat relevant du régime SA.56985 modifié (voir encadré) à la date de la présente déclaration,

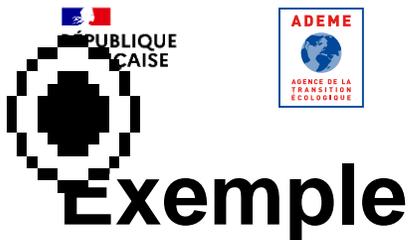
Tremplin pour la transition écologique des PME

SYNTHESE

Coût total estimé du projet :	24 413 €
Isolation des murs par l'extérieur	24 413 € Devis à joindre
Aide à demander à l'ADEME	15 560 €

La définition détaillée des actions retenue est celle inscrite sur l'icône « ? » en début de ligne dans l'onglet "2- Je choisis mes actions". C'est cette définition détaillée qui sert de base ensuite aux relations contractuelles entre vous et l'ADEME.

Reprenez ces données lors du dépôt de votre dossier et n'oubliez pas de joindre votre RIB.



- **Hypermarché**
- **Code NAF : 47 11 F**
- **En Deux-Sèvres, Thouars**

- Equipements frigorifiques type roof top vieillissants → centrales de renouvellement d'air
- Forte consommation énergie du bâtiment → Audit
- AMO Rénovation bâtiment
- Diagnostic qualité air → AMO
- Changement de motorisation → VE



SECTEUR D'ACTIVITE ET LOCALISATION

Secteur d'activité

SECTION G **COMMERCE ; RÉPARATION D'AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES**
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles
 Commerce de détail en magasin non spécialisé

Code Naf : Hypermarchés
 Êtes-vous au régime micro-entreprise :

Code postal

Département : Ville :

DECLARATION DES AIDES D'ETAT DANS LE CADRE DE LA CRISE DU COVID-19

Je soussigné, représentant légal ou dûment habilité de

entreprise unique au sens de la définition figurant à l'article 2.2 du règlement (UE) n°1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis (1), certifie :

- n'avoir reçu ou demandé aucune aide d'Etat relevant du régime SA.56985 modifié (voir encadré) à la date de la présente déclaration,
- avoir reçu ou demandé une aide d'Etat relevant du régime SA.56985 modifié (voir encadré) à la date de la présente déclaration,

Tremplin pour la transition écologique des PME

SYNTHESE

Coût total estimé du projet :	283 634 €	
Accompagnement à la baisse des consommations d'énergie des bâtiments imposée par le « décret tertiaire » : audit	4 500 €	Devis à joindre
Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour rénovation globale d'un ou plusieurs bâtiments pour viser un objectif de 50% d'économie d'énergie	10 000 €	Devis à joindre
Diagnostic sur la qualité de l'air (intérieur et extérieur) de l'entreprise	4 500 €	Pas besoin de devis
Remplacement d'équipements frigorifiques commerciaux peu performants par des équipements neufs à fluides frigorigènes ayant moins d'impact sur le changement climatique	178 634 €	Devis à joindre
Remplacement d'un véhicule thermique par un véhicule électrique		
Véhicule léger	86 000 €	Devis à joindre

Aide à demander à l'ADEME	39 600 €
----------------------------------	-----------------

VOTRE PORTAIL UNIQUE

TROUVEZ VOS AIDES ET DEPOSEZ VOTRE PROJET



<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/>



Réalisez vos projets de transition écologique et énergétique

Vous êtes une entreprise, une collectivité, une association, un organisme de recherche ou un doctorant et vous souhaitez participer à la mise en œuvre de la transition écologique et énergétique ? En tant qu'opérateur de l'État, l'ADEME vous accompagne dans votre démarche.

> DÉCOUVRIR LES AIDES FINANCIÈRES

France Relance

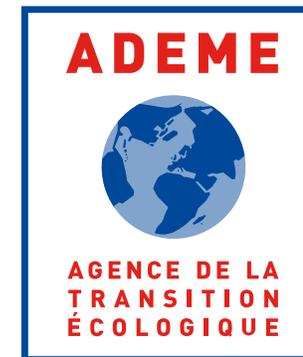


Vous souhaitez en savoir plus sur les dispositifs France Relance mis en place par le gouvernement ?
> [Découvrir les dispositifs](#)



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Merci de votre attention